REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 4 mai 2021
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse conjoint du département de la cohésion sociale et de la Fondation des Evaux

Accueil de l'Académie du Servette aux Evaux: la signature de la convention reportée d'un mois aux fins de finalisation

Prévue ce jour, la signature de la convention validant l'installation provisoire de l'Académie du Servette aux Evaux est remise à début juin. Ce délai décidé par le conseil de la Fondation des Evaux vise à finaliser les concertations en cours, afin de tenir compte des inquiétudes exprimées par les communes et les associations.

Lors de sa séance tenue ce mardi, à l'ordre du jour de laquelle figurait la signature de la convention de partenariat visant à permettre l'accueil temporaire de l'Académie du Servette aux Evaux, le conseil de la Fondation des Evaux a pris la décision d'ajourner la signature de la convention. Cette décision a pour but de permettre aux communes membres du conseil de fondation et au canton de préciser certains éléments de la convention en vue de répondre aux inquiétudes suscitées par le projet d'accueil de l'Académie.

D'entente entre les membres du conseil de fondation, la décision, et le cas échéant la signature, aura lieu le 1er juin 2021. Ce report, qui n'a pas d'impact majeur sur le calendrier prévu pour le déménagement des équipes de l'académie, laisse un espace durant lequel les membres du conseil de fondation, représentant les communes ainsi que le canton, peuvent établir la liste des points restant à clarifier et s'entendre sur les moyens pour les résoudre. Considérant l'importance de l'accueil de l'académie aux Evaux et les intenses travaux menés depuis plusieurs mois, tant par les services de l'administration cantonale que les communes impliquées dans ce dossier, cette décision est apparue comme la plus raisonnable.

Les parties à la signature de la convention, soit la Fondation des Evaux, le canton et l'Association du Servette FC, ont par ailleurs convenu de rendre public le projet de convention et plus globalement le projet d'accueil (plan des terrains, plan du bâtiment provisoire, plan de mobilité) des équipes de la relève élite du football aux Evaux. Les personnes, élu-es ou associations désireuses de prendre connaissance de ces documents seront invitées à se rendre à la salle Belvédère des Evaux (ch. François Chavaz 110) lors d'une demi-journée de consultation publique, le mercredi 12 mai de 16h00 à 20h00.

Pour tout renseignement complémentaire:

- *M. Henri Della Casa, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DCS, T. 022 546 54 32*

- *M. Cyril Huguenin, président de la Fondation des Evaux, T. 079 602 02 50*